

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

---

**SMTC**

Engagé pour vos mobilités



# Sommaire

## Edito.....03

## Zoom sur ..... 04

- C.vélo ..... 04
- Les services T2C ..... 05
- Le nouveau réseau de transports en commun ..... 06
- Les navettes de loisirs ou touristiques..... 07

## Mobilité pour tous.....08

- Un nouveau réseau accessible à tous ..... 08
- Une desserte des communes renforcée ..... 09
- Le service MooviCité ..... 12
- La tarification solid'Air et la gratuité ..... 13

## Mobilité durable..... 14

- Nouveaux services C.vélo ..... 14
- Lancement de lignes à hydrogène ..... 15
- Nouveau réseau : nouveau véhicule et juste partage de l'espace public ..... 16

## Mobilité plus facile..... 18

- Renforcer le covoiturage et l'autopartage..... 18
- Préparer au nouveau réseau..... 20
- Créer des parkings relais P+R ..... 20
- Rendre les trajets plus agréables..... 21

## Sensibilisation à la mobilité ..... 22

- Plan de Mobilité Employeur..... 22
- C.l'infobus ..... 24
- Partenariats culturels et sportifs..... 24
- Sensibiliser les jeunes à la mobilité ..... 25
- Accompagner des personnes en insertion ..... 25

## Organisation.....26

- Composition des effectifs 2025 ..... 26
- Portraits d'agents ..... 27
- Gestion financière 2025 ..... 29



# Edito

L'année 2025 restera une année charnière pour le SMTC et, plus largement, pour la mobilité dans la métropole clermontoise. Après plusieurs années de préparation, de concertation et de travaux, une étape majeure a été franchie avec la mise en service, le 20 décembre, d'un nouveau réseau de transports en commun profondément repensé.

Ce nouveau réseau incarne une ambition claire : proposer une mobilité plus accessible, plus durable et plus simple pour toutes et tous. Avec 20 % d'offre supplémentaire, plus de 2 millions de kilomètres ajoutés et une couverture territoriale renforcée, ce sont désormais 90 % des habitants et 92 % des emplois qui se situent à proximité immédiate d'un arrêt. Derrière ces chiffres, il y a une volonté forte : rapprocher les habitants de leurs lieux de vie, d'emploi, de formation et de loisirs avec un service de qualité et performant.

L'année 2025 a également été marquée par des avancées concrètes en matière d'inclusion. La tarification solidaire, qui bénéficie à près d'un abonné sur deux, la gratuité le week-end ou encore le développement de services comme le transport sur réservation et les progrès en matière d'accessibilité témoignent de l'engagement du SMTC à garantir un droit à la mobilité pour chacun, quels que soient ses moyens ou sa situation.

Notre engagement en faveur de la transition écologique s'est lui aussi intensifié. L'inauguration du centre technique T2C Ginette Magnier, le lancement de lignes de bus à hydrogène, l'arrivée des tram-bus 100 % électriques ou encore le développement des services C.vélo traduisent une transformation en profondeur du modèle de mobilité. Ces évolutions s'accompagnent d'un travail essentiel sur l'espace public, pour mieux partager la voirie et favoriser les modes actifs.

Faciliter les déplacements, c'est aussi diversifier les solutions. Covoiturage, autopartage, parkings relais, information voyageurs renforcée : en 2025, le SMTC a poursuivi le développement d'une offre multimodale, complémentaire et adaptée aux besoins du territoire. Cette transformation ne se limite pas aux infrastructures : elle repose aussi sur l'accompagnement des usagers, à travers des actions de médiation, de sensibilisation et d'innovation.

Enfin, cette année a été celle de l'engagement collectif. Celui des équipes du SMTC, fortement mobilisées afin de mener à bien les projets pour améliorer le service aux usagers. Celui de nos partenaires institutionnels, économiques, associatifs et culturels. Celui, enfin, des habitants, qui se sont appropriés progressivement ces nouvelles solutions de mobilité.

Les résultats enregistrés en 2025 – plus de 34 millions de voyages réalisés sur le réseau, une fréquentation en hausse, un recours croissant aux mobilités alternatives – confirment la pertinence des choix engagés.

L'année 2026 s'ouvrira avec une ambition renforcée : consolider ce nouveau réseau, poursuivre son amélioration continue et accompagner les évolutions des usages. L'objectif est clair : faire de la mobilité un levier essentiel d'attractivité, de cohésion sociale et de transition écologique pour notre territoire.

Plus que jamais, le SMTC œuvre au développement des mobilités d'aujourd'hui et prépare celles de demain.

**Guillaume ASTAIX**  
Directeur général du SMTC

Zoom sur...

# C.vélo

## Les vélos en libre-service (VLS)

**57 → 80**

+ 23 stations en 2025, dont 14 sur de nouvelles communes (Cournon-d'Auvergne, Le Cendret et Beaumont), disponibles 24h/24, 7j/7

**680 → 900**

+ 220 vélos mécaniques en libre-service

**640 000**

trajets en 2025

**13 000**

abonnés

## Les vélos en location longue durée (VLD)

**1 070**

vélos à assistance électrique (VAE) dont 15 pliants

**29** longtails

**16** vélos mécaniques

**75%**

des abonnements renouvelés

**958 → 417**

Limitation de la durée de location à un an : diminution de moitié du nombre de personnes sur liste d'attente

**3%**

Création d'une tarification solidaire, représentant 3% des contrats de location

## C.BOXvélo

**24h/7j**

accessibles 24h/24h, et 7j/7, soit avec un ticket 24h, soit avec un abonnement mensuel, semestriel ou annuel

**11**

box de 5 à 42 places répartis sur le territoire, proches de lieux d'intermodalité

**150 places**

1 box de 150 places à la gare SNCF de Clermont-Ferrand

**282**

abonnements conclus en 2025

**90%**

Taux d'occupation moyen de la consigne sécurisée de la gare SNCF

Zoom sur...

# Les services T2C

**1**

ligne de tram

**2**

lignes de tram-bus

**29**

lignes urbaines et interurbaines

**2,8M**

de titres de transport vendus hors abonnements

**34,5M**

de voyages

**41 300 abonnés**

réguliers en moyenne chaque mois

**15 300**

abonnés - 26 ans

**20 000**

abonnés tarification solidaire

**6 000**

abonnés grand public (plein tarif, PDME, combiné T2C + TER)

**7,3M de km effectués sur le réseau**

Zoom sur...

# Le nouveau réseau de transports en commun

**+20%**

d'offre

**+2M**

de kilomètres parcourus



**Fréquence et amplitude renforcées** sur toutes les lignes et toutes les communes



## Des améliorations concrètes pour les habitants

La moitié de cette nouvelle offre porte sur la création des deux lignes de tram-bus, ou bus à haut niveau de service (BHNS). L'autre moitié sur la modification et l'enrichissement des autres lignes de bus, avec à la fois de nouvelles dessertes et une meilleure fréquence.



**90 %** des habitants de la métropole et **92 %** des emplois à **moins de 300 mètres** d'un arrêt de bus et à **moins de 500 mètres** d'un arrêt desservi par l'une des trois lignes structurantes (tramway et tram-bus).



L'ensemble des quais des lignes A, B et C sont accessibles PMR. Sur le reste du réseau, **plus de 200 nouveaux quais** ont été créés, dont plus de **88%** sont désormais **accessibles**.



Les tram-bus des lignes B et C circulent de **5 heures à 1 heure du matin**, à haute fréquence puisqu'ils passent toutes les 6 à 8 minutes aux heures de pointe.



**32 lignes** en circulation au 20/12/2025



Pour marquer la mise en service de ce nouveau réseau de transport, le SMTC a organisé l'opération « Tous à bord ! » les 20 et 21 décembre, avec une cinquantaine d'animations gratuites dans les bus, tramways, tram-bus et stations. Théâtre, danse, musique, street art... huit troupes de théâtre, trois partenaires vidéo, six compagnies de danse et quatorze propositions musicales ont fait vibrer les voyageurs et les passants.

# Les navettes de loisirs ou touristiques

Pour faciliter l'accès aux lieux de loisirs ou touristiques, le SMTC propose des services spécifiques :

## LA NAVETTE MONTJUZET

Offrant 7 allers-retours entre le centre de Clermont-Ferrand et l'entrée principale du parc, elle circulait les mercredis, samedis et dimanches en période scolaire et tous les jours pendant les vacances (1 686 voyages). Avec la mise en place du nouveau réseau au 20/12/25, ce sont désormais les lignes régulières P34 en semaine (Charles Tillon > Trémonteix,) et P41 le week-end (Parc SNCF > Parc de Montjuzet) qui desservent le Parc de Montjuzet.

## LA NAVETTE VULCANIA

Elle circule pendant les vacances scolaires d'été (deux allers-retours/jour), les vacances de printemps et de la Toussaint, les week-ends de l'Ascension, de la Pentecôte et du 11 novembre (un aller-retour/jour). Elle relie la gare SNCF à Vulcania via Chamalières et Orcines (dont le parking des Goules). On recense 4 521 voyages. Cette navette, gérée conjointement par le SMTC, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Riom Limagne et Volcans, est accessible avec un titre T2C et gratuite les week-ends.

## LA NAVETTE DU PANORAMIQUE DES DÔMES

Elle circulait tous les jours du début des vacances de printemps à la fin des vacances de la Toussaint, soit 5 à 10 allers-retours par jour, selon les périodes. Elle relie Clermont-Ferrand à la gare du train du Panoramique des Dômes via Chamalières et La Font de L'arbre à Orcines. On recense un total de 5 670 voyages.

Avec la mise en place du nouveau réseau au 20/12/25, c'est désormais la ligne régulière P36 qui dessert Orcines et le Panoramique des Dômes.

## BEN

Ce bus de nuit gratuit couvre les principaux secteurs des résidences universitaires depuis le centre-ville, permettant aux étudiants de regagner leur domicile en toute sécurité la nuit. Un service de médiation est présent à bord. BEN circule les jeudis, vendredis et samedis en période scolaire ainsi que certaines veilles de jours fériés, avec un départ toutes les heures entre 1h00 et 4h00.

En 2025, BEN a transporté 7 656 noctambules.

## DESSERTES SCOLAIRES

Le SMTC veille continuellement à l'évolution de son offre de transport pour accompagner chaque élève jusqu'à son établissement scolaire dans les meilleures conditions.

En 2025, en complément de l'offre régulière, 573 courses en moyenne par semaine ont été réalisées via des services scolaires dédiés, principalement à destination des collèges et des lycées.

Ces services spécifiques permettent également la desserte de 7 écoles primaires ainsi que de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Romagnat.

Par ailleurs, une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes permet l'accès à 5 lignes scolaires régionales.



# Mobilité pour tous

Garantir un accès simple, équitable et performant à la mobilité pour l'ensemble des habitants du territoire.

## Un nouveau réseau accessible à tous

Pour accompagner la mobilité de toutes et tous, le SMTC met en place, depuis plusieurs années, des solutions adaptées à chacun, porteur de handicap ou non.

### EN 2025

- Déploiement de pictogrammes adaptés sur les lignes B et C, organisés selon une même logique de progression visuelle que sur la ligne de tramway, allant du plus petit au plus grand, pour faciliter l'orientation. Les thématiques retenues pour ces pictogrammes sont les arts et les outils. La ligne B se décline ainsi de la note de musique au piano et la ligne C, de la punaise de bureau au camion.
- Conception de plans adaptés pour les lignes B et C, revêtus des pictogrammes, pour faciliter la compréhension.
- En lien avec les associations de personnes en situation de handicap\*, évaluation et adaptation des aménagements en cours d'installation (quais, cheminements piétons, passages piétons, etc.) pour améliorer l'accessibilité des personnes mal ou non-voyantes et en fauteuil roulant.



- Adaptation des tram-bus déployés sur les lignes B et C pour faciliter la circulation à l'intérieur et les trajets des personnes en situation de handicap : emplacements dédiés aux usagers en fauteuil roulant, places prioritaires en polycarbonate rouge, zones élargies près des portes pour faciliter les flux, écrans de diffusion des informations adaptés avec rappel des pictogrammes, etc.

### LES PERSPECTIVES POUR 2026

- Des jeux de cartes pédagogiques, reprenant l'ensemble des pictogrammes du nouveau réseau, seront à télécharger sur le site de T2C.
- Une vidéo pédagogique est en cours de réalisation en collaboration avec les associations. Conçue pour être accessible au plus grand nombre, elle sera sous-titrée et conforme aux principes du Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

\*ALTERIS, Espérance 63, CDIPH et Fondation Jacques Chirac



## Une desserte des communes renforcée

Des améliorations concrètes sont apportées pour chaque commune et ses habitants : 90 % des habitants de la métropole sont desservis par une ligne régulière.

L'objectif est de permettre à tous les habitants d'être reliés à un centre urbain et aux services essentiels qui y sont associés (commerces, loisirs, enseignement, santé, travail...).

### DANS LE DÉTAIL

#### AUBIÈRE

- Nouvelle liaison directe Cournon-Aubière via l'avenue de Cournon (S15)
- Nouvelle liaison Ceyrat-Romagnat-Aubière-Clermont sud (E6)
- Meilleure desserte de la zone d'activités "Les Sauzes" et de la zone industrielle (E6-S15)

#### AULNAT

- Desserte régulière et rapide vers le centre-ville de Clermont-Ferrand grâce à la ligne B
- Desserte complémentaire via une autre ligne régulière (S14) qui permet une destination plus directe vers le Musée d'Art Roger Quilliot
- Meilleure desserte de l'aéroport (B)
- P+R Edmond Rostand et P+R place du Souvenir Français

#### BEAUMONT

- Nouvelle desserte fine des quartiers sud-ouest de la commune (P31)
- Nouvelle desserte complémentaire de l'avenue de l'Europe (P39), qui permet une liaison directe vers le CHU G. Montpied (ligne A)

#### BLANZAT

- Nouvelle liaison vers Clermont-Ferrand via Nohanent-Durtol (S11)

#### CÉBAZAT

- Nouvelle liaison Cébazat-Gerzat (P37)
- Desserte plus fine de l'ensemble de la ZA Ladoux-Les Montels (P37 et P75)
- Meilleure desserte de la zone nord du quartier des 3 Fées avec création d'un nouvel arrêt (P33)
- P+R Jean-Marie Bellime

**CEYRAT**

- Nouvelle liaison Ceyrat-Romagnat-Aubière-Clermont sud (E6)
- Nouvelle liaison entre Ceyrat et Beaumont et l'Arténium les mercredis et samedis après-midis (P31)
- Nouvelle desserte régulière des quartiers Gravenoire au nord de la commune (en limite des communes Ceyrat / Royat) (P39)

**CHAMALIÈRES**

- Desserte régulière et rapide vers le centre-ville de Clermont-Ferrand grâce à la ligne B
- Nouvelle ligne régulière depuis Chamalières jusqu'au Panoramique des Dômes à Orcines (P36)
- Meilleure desserte de l'INSPE de Chamalières, avec un nouveau maillage sur l'avenue Pasteur (S11)

**CHÂTEAUGAY**

- Liaison renforcée vers le nord de Clermont-Ferrand (P33 en rabattement vers la ligne A)
- Possibilité grâce au TSR de se rendre plus directement sur les communes voisines (Blanzat / Cébazat / Gerzat)

**CLERMONT-FERRAND**

- Une liaison plus directe et plus rapide vers le centre-ville de Clermont-Ferrand depuis les quartiers de Trémonteix et la Glacière (E4)
- Meilleure desserte des quartiers grâce à l'optimisation des itinéraires : Sablon-Trudaine, Trémonteix, Glacière, Montferrand, Montjuzet
- Renforcement de la desserte du CHU Estaing avec la nouvelle ligne B
- Meilleure desserte de la gare SNCF et liaison plus efficace vers l'aéroport
- P+R Le Brézet, P+R CHU Henri Dunant, P+R Cristal Parc, P+R La Pardieu Cristal, P+R Pont de Vallières, P+R Croix de Neyrat, P+R La Pardieu Gare

**COURNON-D'Auvergne**

- Nouvelle liaison directe Cournon-Aubière (S15)
- Nouvelle liaison régulière Lempdes-Cournon (P38)
- Intermodalité train / bus avec la création d'une nouvelle desserte de la gare SNCF Sarliève-Cournon (C)
- Meilleure desserte de la Grande Halle d'Auvergne et du Zénith (C)
- P+R Astragale, P+R Raymond Boisset, P+R Grande Halle d'Auvergne (C)

**DURTOL**

- Terminus de la nouvelle ligne C vers le centre-ville de Clermont-Ferrand
- Nouvelle liaison Durtol-Nohanent-Blanzat (S11)
- P+R Clinique Durtol, P+R Stade de Durtol

**GERZAT**

- Nouvelle liaison Cébazat-Gerzat (P37)
- Une liaison plus directe et plus rapide vers le centre-ville de Clermont-Ferrand (E1)
- Intermodalité train / bus avec la création d'une nouvelle desserte de la gare SNCF de Gerzat (P37 et P82)
- P+R Le Galion

**MUR-SUR-ALLIER**

- Nouvelle liaison régulière Lempdes-Mur-sur-Allier (P38)
- Rabattement direct sur Lempdes, pour se rendre plus rapidement dans le centre-ville de Clermont-Ferrand
- Maintien de la liaison Mur-sur-Allier-Cournon en passant par Lempdes

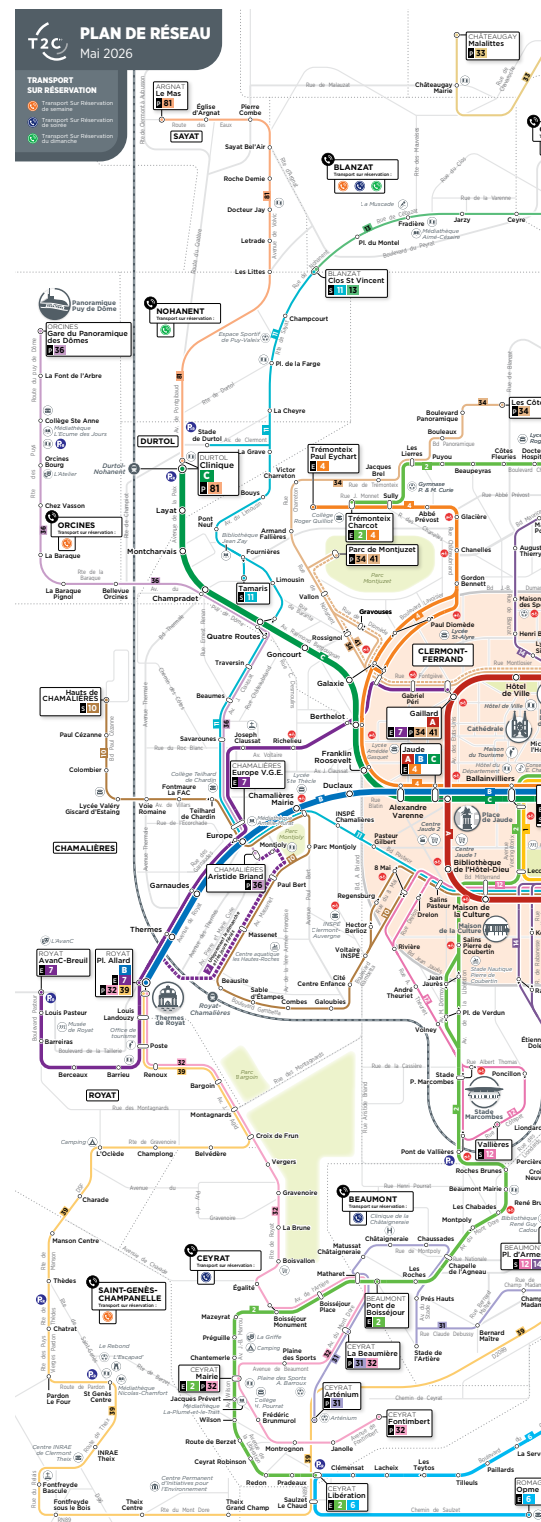
Des améliorations concrètes pour chaque commune : 90% des habitants de la métropole desservis par une ligne régulière.

**LE CENDRE**

- Une desserte directe (P35) en rabattement sur la ligne C sur Cournon-d'Auvergne, qui permet de se rendre plus rapidement dans le centre de Clermont-Ferrand

**LEMPDES**

- Nouvelle liaison régulière Lempdes-Cournon-d'Auvergne (P38)
- Nouvelle liaison régulière Lempdes-Mur-sur-Allier (P38)
- Meilleure desserte de la zone d'activités Lempdes Nord (E4) et Champ-Lamet à Pont-du-Château (P30)
- Une liaison plus directe et plus rapide vers le centre-ville de Clermont-Ferrand (E4)
- P+R Les Grassettes, P+R Piscine Marcel Boubat



## NOHANENT

- Nouvelle liaison Durtol-Nohanent-Blanzat (S11)

## ORCINES

- Nouvelle ligne régulière (P36) avec rabattement sur les lignes B et C
- Mise en place de TSR de rabattement sur cette nouvelle ligne, pour les villages non desservis par la ligne régulière
- P+R place de la Liberté

## PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER

- Rabattement direct (P38) vers la ligne C à Courmon-d'Auvergne, pour se rendre plus rapidement dans le centre-ville de Clermont-Ferrand
- Nouvelle desserte de l'est de la commune (secteur La Garde/Val d'Azur)

## PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE

- Possibilité d'être rabattu sur la ligne C au niveau du Zénith de Courmon-d'Auvergne, via un nouveau service de TSR
- Maintien d'une liaison directe vers le centre-ville de Clermont-Ferrand toute la journée (S10)
- P+R Sounely Gravins

## PONT-DU-CHÂTEAU

- Nouvelle desserte de la zone d'activités Champ-Lamet (P30)
- Une liaison plus directe et plus rapide vers le centre-ville de Clermont-Ferrand (E5)
- Meilleure desserte des quartiers grâce à l'optimisation des itinéraires au sud-est de la commune
- Création d'une nouvelle ligne (P30) qui permet une desserte nord-sud de la commune, ainsi qu'une meilleure intermodalité train / bus avec la création d'une nouvelle desserte de la gare SNCF de Pont-du-Château
- P+R Montboissier 1 et 2

## ROMAGNAT

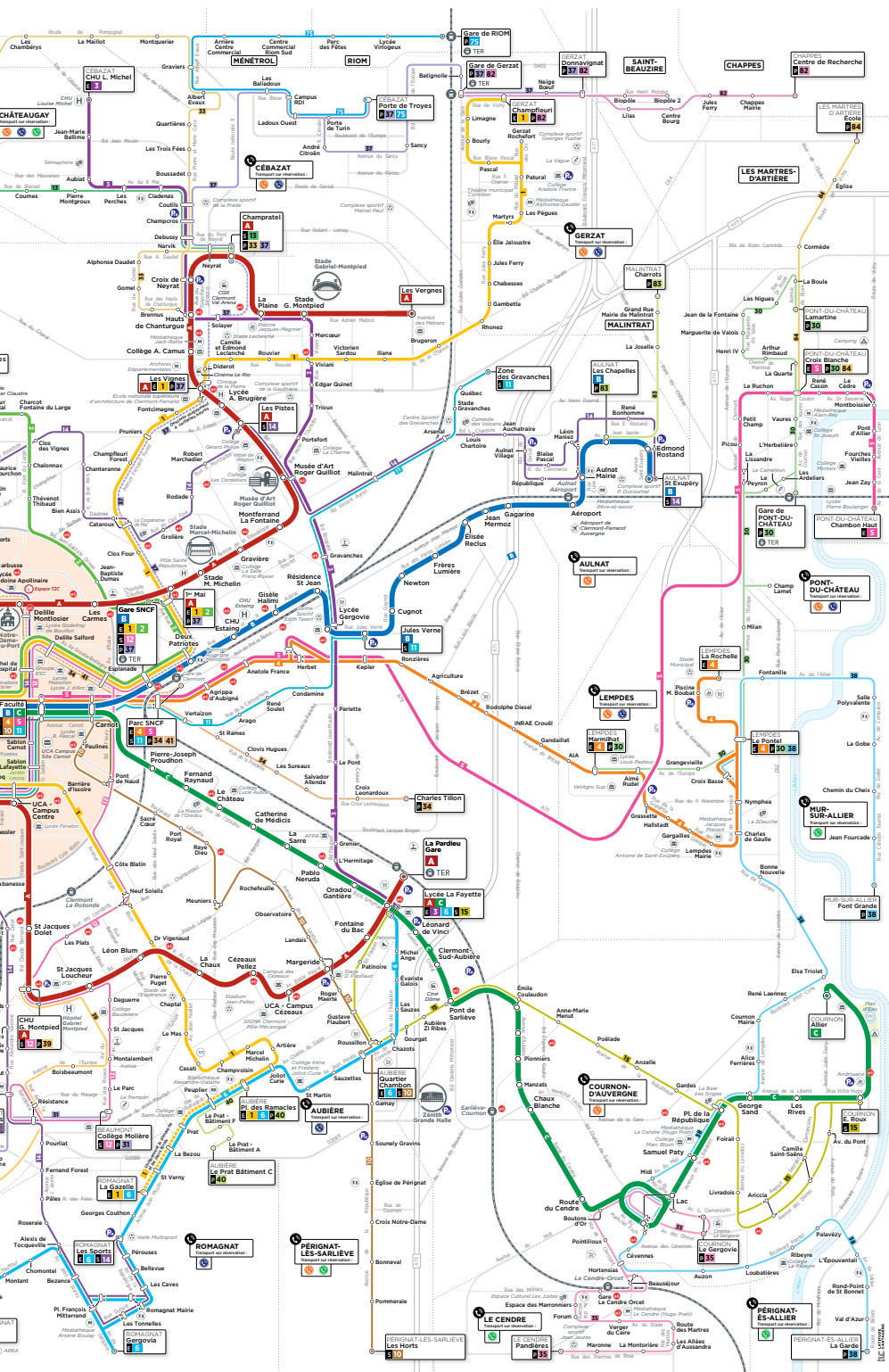
- Nouvelle liaison Ceyrat-Romagnat-Aubière-Clermont sud - connexion avec le pôle d'échanges du lycée La Fayette (E6)
- P+R CS des Pérouses

## ROYAT

- Dessertes régulières et rapides vers le centre-ville de Clermont-Ferrand grâce aux lignes B et E7
- Nouvelle desserte régulière des quartiers Gravenoire (P39)
- Nouvelle liaison régulière vers la commune de Saint-Genès-Champagnelle (P39)
- P+R Le Breuil

## SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

- Nouvelle ligne régulière (P39) avec rabattement sur les lignes A et B
- Mise en place de TSR de rabattement sur cette nouvelle ligne, pour les villages non desservis par la ligne régulière
- P+R du Bourg / P+R Chatrat



## Le service MooviCité

MooviCité est le service de Transport sur Réservation (TSR) proposé par le SMTC, précédemment connu sous le nom de Transport à la Demande (TAD). Les modalités de fonctionnement du service dédié aux personnes à mobilité réduite (PMR) restent inchangées, et l'offre « tout public » connaît, quant à elle, une évolution significative. Elle s'élargit désormais à de nouveaux territoires et intègre des solutions de mobilité renforcées, adaptées aux besoins des usagers. MooviCité tout public est accessible à tous et est présent sur certaines zones du territoire, à certaines heures.

Depuis le 20 décembre 2025, l'exploitation de l'ensemble des services MooviCité qui étaient confiés à la société Kéolis, est désormais assurée par les transporteurs suivants : Nénot Intertourisme, Kéolis Pays des Volcans, Voyages Chèze et fils, Transports Fontanon, Cellier Chevanet, Transarc.

### MOOVICITÉ TOUT PUBLIC

Ce service sur réservation permet de se déplacer d'un arrêt T2C à un autre arrêt T2C durant une certaine plage horaire en fonction de la commune desservie. Il existe 3 offres MooviCité tout public : journée, soirée et dimanche.

Ces services sont accessibles avec un titre de transport T2C.

#### MooviCité « journée »

Du lundi au vendredi ou samedi, ce service permet de relier des arrêts spécifiques MooviCité à des arrêts de lignes régulières T2C les plus proches.

Cette offre permet par exemple aux habitants d'Orcines et Saint-Genès-Champanelle de connecter les différents bourgs à la ligne P36 pour Orcines et P39 pour Saint-Genès-Champanelle, ou de se déplacer entre les bourgs de chacune de ces communes.

#### MooviCité « soirée »

Afin de faciliter les retours en soirée les vendredis et samedis, les habitants de certaines zones peuvent désormais réserver un transport depuis un arrêt des lignes A et B, en direction d'un arrêt de ligne régulière situé à proximité de leur domicile.

#### MooviCité « dimanche »

Grâce au service MooviCité du dimanche, l'ensemble des communes du ressort territorial bénéficie d'un transport le dimanche. De 11h00 à 18h00, ce service permet de se déplacer d'un arrêt d'une ligne régulière de semaine, vers un arrêt d'une ligne forte du réseau (A, B ou C), mais également entre les arrêts des communes périphériques, si le trajet n'est pas déjà réalisable via une ligne régulière.

### MOOVICITÉ PMR

Ce dispositif garantit la continuité d'un service essentiel pour les personnes à mobilité réduite. Les trajets sont réalisés d'adresse à adresse sur l'ensemble du territoire, selon des modalités d'accès spécifiques (personnes détentrices d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) à hauteur de minimum 80%) garantissant confort et sécurité.

#### Tout public

La fréquentation globale est de 26 878 voyages en 2025, soit une baisse de 25% par rapport à l'année 2024. 1 147 voyageurs ont utilisé les services au moins une fois dans l'année.

En revanche, le fort engouement de l'application voyageurs MooviCité, lancée en 2024, démontre qu'elle est une solution efficace et pratique pour les usagers.

#### PMR

En 2025, 30 931 voyages ont été effectués. Soit une hausse de 2,3% par rapport à l'année 2024. Au total, en un an, ce sont 451 personnes différentes qui ont utilisé le service au moins une fois.

Le service PMR n'a pas connu de modification au 20 décembre, l'offre et les conditions d'utilisation demeurent inchangées.



## La tarification solid'Air et la gratuité

### TARIFICATION SOLIDAIRE

Mise en place par le SMTC depuis 2015, la tarification solid'Air permet aux personnes les plus fragiles financièrement d'accéder au réseau de transports en commun en bénéficiant de tarifs réduits sur les abonnements mensuels.

3 niveaux de tarifs réduits existent en fonction du Quotient Familial (QF). Les seuils de QF sont revalorisés chaque année.

En 2025, près de 20 000 abonnés bénéficient de la tarification solid'Air (TS) tous les mois et représentent près de 50% du total des abonnés T2C.

72% de ces 20 000 voyageurs ont droit à l'abonnement solid'Air 3, avec la tarification la plus faible à 4.30€/mois.

### GRATUITÉ LES WEEK-ENDS

Depuis le 4 décembre 2021, Clermont Auvergne Métropole, la Ville de Clermont Ferrand et le SMTC ont mis en œuvre une expérimentation de la gratuité des transports en commun le week-end. En 2023, les trois partenaires ont décidé de la prolonger jusqu'à fin août 2027.

La fréquentation pendant les week-ends est estimée à 6 millions de voyages.

Le gain de fréquentation lié à la gratuité est estimé à 51% le samedi et 64% le dimanche.

« Tarification  
solidaire, gratuité  
les week-ends,  
transport sur  
réservation PMR  
et tout public...  
des services de  
mobilité, pour  
tous, tous les  
jours.



# Mobilité durable

Développer des solutions de déplacement plus respectueuses de l'environnement et adaptées aux enjeux de transition.

## Nouveaux services C.vélo

### EXTENSION DU RÉSEAU C.VÉLO LIBRE-SERVICE

Fin novembre, 23 nouvelles stations ont été déployées. Le réseau métropolitain compte désormais 80 stations et 900 vélos répartis dans les communes de Clermont-Ferrand, Chamalières, Cournon-d'Auvergne, Le Cendre, Beaumont et Aubière.

Des lieux fortement fréquentés de la métropole sont désormais accessibles en C.vélo, parmi lesquels le stade Philippe Marcombes, le lycée La Fayette et le lycée Gergovie à Clermont-Ferrand, le quartier de la Mairie à Beaumont, la place de la République à Cournon-d'Auvergne.

Les 11 stations de Cournon-d'Auvergne et les 2 du Cendre permettent de nouvelles connexions entre ces deux villes, lesquelles sont également reliées au réseau métropolitain initial grâce aux récents aménagements cyclables réalisés par Clermont Auvergne Métropole.



### C.BOXVÉLO, UNE NOUVELLE OFFRE DE STATIONNEMENT SÉCURISÉ

Cet automne, une dizaine de nouveaux box sécurisés pour stationner son vélo personnel ont été installés dans la métropole clermontoise : les C.BOXvélo.

Les premières installations se sont faites en septembre au Cendre, à Durtol, Cournon-d'Auvergne, Aubière, Clermont-Ferrand et Romagnat. De nouvelles implantations sont prévues courant 2026.

Mis en service en service par le SMTC et Clermont Auvergne Métropole, ils sont exploités par le service C.vélo.

Ces nouveaux box viennent renforcer l'offre de stationnement sécurisé pour vélos particuliers, proposée depuis 2019 par le SMTC à la gare SNCF de Clermont-Ferrand.



## Lancement de lignes à hydrogène

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, le SMTC a inauguré le 26 juin 2025 la première ligne de bus entièrement à hydrogène du réseau T2C, dont l'exploitation avait débuté progressivement depuis septembre 2024 sur les lignes 35-36 desservant les communes de Pont-du-Château, Lempdes et Clermont-Ferrand.

Ce projet a été confié au Groupe Keolis dans le cadre d'un marché public global de performance pour une durée de 10 ans. Il mobilise une flotte de 15 véhicules à hydrogène – des bus neufs SOLARIS et des autocars IVECO rétrofités par GCK Mobility – ravitaillés en hydrogène vert depuis la station Hymulsion de Cournon-d'Auvergne. En choisissant d'évaluer simultanément plusieurs types de véhicules équipés de piles à combustible de différents fabricants mondiaux, le SMTC positionne la métropole clermontoise comme un démonstrateur national de la mobilité à hydrogène, tout en se dotant des éléments nécessaires à ses futures décisions stratégiques en matière de transition énergétique.

Dans le cadre de la refonte du réseau de transports en commun, le SMTC a décidé d'étendre significativement le périmètre de l'expérimentation. Les lignes 35-36 ont été remplacées par les lignes E5 et P30 desservant Pont-du-Château, auxquelles s'ajoute la ligne E6 reliant Romagnat au lycée La Fayette de Clermont-Ferrand. Cette décision traduit la volonté du SMTC d'optimiser l'utilisation de la flotte et de maîtriser les coûts d'exploitation, portant le kilométrage décarboné de 450 000 à plus de 700 000 km commerciaux annuels, sur des lignes structurantes opérées de 6h00 à 21h00, 7 jours sur 7.

« Extension des lignes à hydrogène : le SMTC place la métropole comme un démonstrateur national de la mobilité à hydrogène. »

## Nouveau réseau : nouveau véhicule et juste partage de l'espace public

Présenté au public en fin d'année 2024, le tram-bus a été mis en service officiellement le 20 décembre pour le lancement du nouveau réseau.

Alliant la performance du tramway à la souplesse d'un bus électrique, il rend les déplacements quotidiens sur les nouvelles lignes B et C plus accessibles, écologiques et confortables.

### LES AVANTAGES DU TRAM-BUS

#### Performant

Avec une fréquence de passage toutes les 6 à 8 minutes en heure de pointe et une amplitude horaire de 5h00 à 1h00, le tram-bus est aussi performant qu'un tramway. Il bénéficie la plupart du temps de voies dédiées et est prioritaire aux intersections, garantissant une vitesse performante et régulière.

#### Fonctionnel

Doté d'une grande capacité pouvant accueillir jusqu'à 140 voyageurs, le tram-bus facilite la montée et la descente grâce à ses 4 portes. Il est également accessible à tous et s'arrête à chaque station, comme le tramway.

#### Confortable

En station, les usagers bénéficient d'un affichage des informations voyageurs en temps réel. À bord, le tram-bus est ergonomique et lumineux, offrant un confort optimal aux voyageurs.

#### Écologique

Silencieux et 100% électrique, le tram-bus est rechargé rapidement et ses besoins électriques sont couverts par la production en énergie renouvelable du centre T2C Ginette Magnier.

#### Flexible

Sans rail ni caténaire, le tram-bus peut être dévié facilement, offrant une grande souplesse d'itinéraire.

À terme (juillet 2026), 40 tram-bus circuleront sur les lignes B et C.

Le tram-bus, fabriqué au Portugal par le constructeur suisse Hess, est 100 % électrique grâce à deux moteurs installés sur l'essieu central et l'essieu arrière. Pour l'alimentation, tout se trouve en toiture : deux batteries de 57 kWh chacune, un convertisseur et deux pompes à chaleur.

Ses dimensions : 18,7 m de long, 2,75 m de large, 3,5 m de haut.

Le véhicule dispose de quatre portes (première du genre sur le réseau) et de pneus Michelin.

Les sièges, fabriqués par une entreprise italienne, Ruspa, et habillés de tissus qui sortent des ateliers Lantal au Portugal, reflètent l'identité volcanique du territoire en reprenant les couleurs de la lave en fusion.

Les véhicules sont équipés des dernières technologies pour rendre le trajet plus agréable et plus sécurisé ; de nombreuses caméras permettent notamment d'alerter lorsqu'un piéton, un cycliste ou un véhicule se trouve dans un angle mort. Des écrans informent les voyageurs en temps réel sur le parcours du bus.

Le tram-bus peut accueillir 140 passagers dont 32 places assises, deux places pour fauteuil roulant, un emplacement poussette et quatre places pour personnes à mobilité réduite.

### UN JUSTE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Dans le cadre du projet InspiRe, la requalification complète d'un vaste linéaire de voiries a constitué une occasion unique de repenser les espaces de déplacement et de convivialité. L'aménagement a permis de concevoir des lieux plus sûrs, plus confortables et mieux équilibrés entre les différents usages. Une attention particulière a été portée à la continuité des parcours, afin de limiter les ruptures et d'assurer une circulation fluide, tant pour les cyclistes que pour les piétons.

Inscrit dans le schéma directeur de la Métropole, ce projet renforce la cohérence et la continuité du réseau cyclable. Il prévoit la création de 22 km d'aménagements dédiés (bandes, pistes et voies vertes), soit 14 km supplémentaires par rapport à l'existant. Sur certains tronçons, notamment en Zone à Trafic Limité, le partage de la voirie dans un contexte de circulation apaisée a été privilégié plutôt qu'un dispositif spécifique.

Des stationnements vélos ont également été déployés à proximité des arrêts de bus, des commerces, des services publics et des équipements recevant du public. En coordination avec la Métropole, des emplacements ont été réservés pour l'installation des C.BOXvélo à des points stratégiques, facilitant ainsi l'intermodalité avec les transports en commun.

En 2025, 13 km de pistes et bandes cyclables ont été réalisés. Par ailleurs, 336 arceaux ont été installés, soit 219 de plus qu'avant le lancement des travaux.





# Mobilité plus facile

Simplifier les déplacements du quotidien en proposant des services complémentaires, lisibles et accessibles.

## Renforcer l'autopartage et le covoiturage

### AUTOPARTAGE

Permettant d'optimiser l'usage automobile, le dispositif « Mon Auto Partagée » vise à mettre en relation des propriétaires de véhicules peu utilisés au quotidien avec des emprunteurs ayant des besoins ponctuels ou réguliers de mobilité.

L'animation et la gestion du dispositif sont assurées par l'association Covoiturage Auvergne, chargée de recueillir les demandes d'inscription, de mettre en relation les utilisateurs, de constituer les groupes d'autopartage et d'assurer la promotion du service.

#### > RÉSULTATS 2025

Le service a enregistré 46 sollicitations, correspondant au nombre de personnes ayant contacté l'association Covoiturage Auvergne en vue d'une inscription au dispositif.



### INCITATION AU COVOITURAGE

Depuis janvier 2024, le SMTC a déployé un programme d'incitations financières sur la plateforme régionale de mise en relation Mov'ici afin de soutenir le développement du covoiturage sur, vers et depuis son ressort territorial.

Une première campagne de communication d'envergure a été menée en septembre 2024. Principalement axée sur l'argument économique, elle a permis de générer une légère augmentation du recours au dispositif d'incitation.

En 2025, le SMTC a lancé une deuxième grande campagne de communication, centrée cette fois sur la dimension conviviale du covoiturage et sur la promotion du calculateur d'économies.

Cet outil permet aux usagers de simuler leurs trajets réguliers (distance, fréquence hebdomadaire, aller-retour, etc.) afin d'estimer le coût réel de leurs déplacements en voiture individuelle.



La campagne a été déployée à grande échelle à travers différents supports : spots radio, affichage sur les arrières de bus, bannières internet, encarts dans la presse, diffusion sur l'application Clermoov, ainsi que des animations de terrain.

#### Animation

Le SMTC a également recruté des animateurs pour promouvoir l'ensemble des solutions de covoiturage.

Ils vont à la rencontre du grand public ainsi que des employeurs conventionnés SMTC'PRO pour valoriser les bénéfices du covoiturage et répondre aux interrogations des usagers.

#### BILAN DE L'INCITATION

Les données montrent que sur l'ensemble du programme :

- 1 254 trajets ont fait l'objet d'une indemnisation ;
- 20 892 kilomètres ont été parcourus, soit une distance moyenne de 16,6 km par trajet ;
- les liaisons les plus fréquentes concernaient Clermont-Ferrand – Blanzat, Billom et Authezat ;
- 4 101,95 € ont été versés aux covoituteurs, dont 240 € au titre des gratifications à l'annonce, le solde correspondant aux incitations par trajet ;
- 70 personnes ont bénéficié de ces incitations, toutefois 75 % des montants versés ont profité à seulement 10 usagers.

La mise en place de cette aide financière n'ayant pas permis de développer la pratique du covoiturage au niveau attendu, l'incitation financière a pris fin le 31 décembre 2025.

## Préparer au nouveau réseau

Afin de susciter l'intérêt pour le nouveau réseau, et informer et accompagner le temps des travaux, l'équipe du projet InspiRe a amplifié ses actions de médiation.

En 2025, plus de 50 événements de proximité ont été organisés : 12 apéros/café chantiers/crémaillères + 15 animations diverses autour de la mobilité, ou à l'occasion de marchés dans les communes + 10 réunions publiques + 5 temps presse + 13 événements (visites, inaugurations - dont l'inauguration finale le 20 décembre, et celles des terminus et du Centre T2C Ginette Magnier).

Un kiosque, place de Jaude durant le marché de Noël du 28 novembre au 28 décembre, a permis de renseigner plus de 3 000 personnes sur le futur réseau de bus.

Le dispositif de médiation itinérant C.l'infobus a été utilisé pour présenter le nouveau réseau lors de divers événements, tel que le salon Origine Auvergne en novembre par exemple.



## Création de nouveaux parkings relais P+R

5 en 2023, 27 en 2026... Le nombre de parking relais P+R va plus que quintupler avec la mise en service du projet InspiRe jusqu'à atteindre 3 300 places à terme.

Trois parking relais en ouvrage ont été réalisés en 2024 – 2025 :

- Parking relais de Durtol : équipé d'ombrières et de panneaux photovoltaïques, ce parking sur deux niveaux possède 71 places, 4 emplacements motos et 20 emplacements vélos sécurisés. Inauguré le 6 décembre, il a été mis en service le 20 décembre 2025 avec le nouveau réseau T2C.

- Parking relais du Brézet : sur 4 niveaux, ce parking offre 286 places, dont 15 places extérieures, 6 places PMR, 4 places famille et 18 places équipées de bornes pour véhicules électriques, également 40 stationnements vélo, dont 4 dédiés aux vélos cargos, dans un C.BOX vélo sécurisé. Cet aménagement paysager intégrant une façade végétalisée, 810 m<sup>2</sup> d'espaces verts en pleine terre et 340 m<sup>2</sup> de surfaces verticales végétalisées, est une véritable centrale solaire avec 480 panneaux photovoltaïques couvrant 987 m<sup>2</sup> d'ombrières, fournissant une énergie équivalente à la consommation annuelle de 113 habitants. Il est mis en service depuis février 2026.

- Parking relais La Pardieu Cristal : sur 4 niveaux, il offre 194 places de stationnement et 10 stationnements vélos ; il a été ouvert en avril 2026.

Multiplier les P+R contribue à diminuer la circulation automobile intra-muros en favorisant l'intermodalité : ils permettent à celles et ceux provenant de l'extérieur de l'hypercentre en voiture de terminer leur trajet dans la zone urbaine en transports en commun.





**BIEN JOUÉ !**

Encore un trajet gratuit pour Lucie. Mais la fraude est un jeu qui finit toujours par coûter cher !

Voyager sans titre de transport expose à une amende de **65 €**

**SMTC** **T2C**

## Rendre les trajets plus agréables

### Promotion des « bons comportements » dans les transports en commun

L'usage des transports en commun nécessite des règles de comportement et d'utilisation pour garantir une expérience collective de déplacements sereine et efficace. Pour rappeler aux usagers ces bonnes pratiques, une campagne de communication illustrant les « bons comportements » dans les transports en commun a été lancée en 2025.

Depuis plusieurs années, le non-respect des règles a tendance à se développer. Il est source de conflits et impacte l'image du service et ses résultats.

Cinq comportements sont ciblés : la fraude, les incivilités, le harcèlement sexiste, laisser descendre avant de monter, l'interdiction de circuler sur la voie de tramway. Les trois premiers ont été présentés dans des campagnes de communication en avril et septembre (flanc de bus, affiche à bord des tram et bus et aux arrêts...), les deux restants le sont depuis début 2026.



**Et si un trajet était l'occasion de découvrir un livre ?**

**1 : Flasher le QR code**  
**2 : Choisir un livre**  
**3 : Découvrir le premier chapitre**  
**4 : Emprunter ce livre dans une des bibliothèques de Clermont Auvergne Métropole pour continuer l'histoire**



**SMTC** **clermont auvergne métropole**

### Profiter de son trajet pour découvrir un livre : le service « Premier Chapitre » s'invite dans les transports en commun

Clermont Auvergne Métropole étend son service « Premier Chapitre » aux usagers du réseau T2C, en partenariat avec le SMTC. Désormais, les voyageurs peuvent profiter de leurs trajets en bus ou en tramway pour découvrir des extraits de livres. Accessible via un simple QR code, ce dispositif permet de lire le début d'ouvrages disponibles dans les bibliothèques et médiathèques de la Métropole.

Proposé depuis plusieurs années sur le site des bibliothèques ([bibliotheques.clermontmetropole.eu](http://bibliotheques.clermontmetropole.eu)) de Clermont Auvergne Métropole pour permettre la lecture en streaming du premier chapitre d'une sélection d'ouvrages et inciter au prêt en bibliothèque, le service « Premier Chapitre » est relancé et enrichi par ce nouveau volet dédié aux transports en commun.

Durant l'été 2025, le service a été accessible directement à bord des bus et du tramway du réseau T2C. Des QR codes présents dans les bus et aux arrêts ont permis aux voyageurs de lire des extraits de livres en ligne et de réserver facilement les ouvrages dans la bibliothèque ou médiathèque la plus proche. Deux autres campagnes de promotion ont été organisées en fin d'année.

La Métropole a enregistré une progression globale des consultations du service depuis l'été 2025, en lien direct avec les actions de communication déployées : campagne publicitaire estivale, distribution de marque-pages avec QR code en bibliothèque dès septembre, puis diffusion dans les bus en décembre lors de l'inauguration du nouveau réseau de transport. Cette dynamique confirme l'efficacité des dispositifs mis en place et positionne la Métropole parmi les collectivités (proposant ce service) les plus performantes.

# Sensibilisation à la mobilité

Accompagner les évolutions des pratiques en informant, sensibilisant et impliquant les publics.

## Plan de Mobilité Employeur

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la démarche SMTC'Pro, initiée en 2021 avec la création du label SMTC'Pro (action 3.1 du PDU). Ce dispositif vise à accompagner les employeurs dans la mise en œuvre d'actions favorisant les alternatives à la voiture individuelle.

La création, en 2024, d'une convention SMTC'Pro multi-niveaux (avec 4 niveaux progressifs d'accompagnement selon le souhait des employeurs - voir encadré) a permis d'élargir le partenariat à des employeurs débutants dans la démarche ou volontaires mais disposant de ressources limitées. Ce modèle plus souple, assorti d'engagements adaptés, leur offre la possibilité de s'impliquer progressivement dans la transition vers des mobilités plus durables.

En 2025, le déploiement d'une communication spécifique autour de ce conventionnement multi-niveaux, la création du Guide de l'employeur, ainsi que la présence renforcée du SMTC au sein des réseaux économiques locaux (DAE Clermont Auvergne Métropole et CCI) ont contribué à accroître la visibilité et l'accessibilité du dispositif, jusqu'alors peu connu et parfois perçu comme complexe.



**Niveau 1 / Enregistrement d'un Plan de Mobilité Employeur par l'autorité organisatrice de la mobilité :** il permet aux employeurs de plus de 50 salariés sur un même site situé sur le ressort territorial du SMTC, ayant réalisé en autonomie leur PdME, d'être en conformité avec leurs obligations définies par la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24/12/2019.

**Niveau 2 / Convention « Starter Pro » sur 3 ans :** elle s'adresse aux employeurs de moins de 50 salariés (PME/TPE) et/ou hébergés au sein d'une structure déjà conventionnée SMTC'Pro.

**Niveau 3 / Convention « Mobilité Pro » sur 3 ans :** elle s'adresse à tous les employeurs (quel que soit le nombre de salariés) et aux « working centers » intéressés par la démarche et qui souhaitent donner une visibilité aux questions de mobilité : communication et animations événementielles.

**Niveau 4 / Convention « SMTC'Pro » sur 5 ans :** elle est destinée aux employeurs de plus de 50 salariés, très investis sur la thématique de la mobilité.



À la fin de l'année 2025, 75 employeurs publics et privés étaient engagés à travers l'une des 55 conventions actives, dont 5 de niveau 2, 6 de niveau 3 et 44 de niveau 4. L'ensemble de ces structures représente environ 46 000 collaborateurs sur le territoire du SMTC.

Jusqu'à présent, la majorité des conventions concernait des employeurs situés à Clermont-Ferrand. Le projet InspiRe et l'amélioration de la desserte en transport en commun des communes voisines qui en découle ont favorisé l'implication de nouveaux partenaires à Couron-d'Auvergne, tels que la commune et le CCAS, ainsi que les entreprises Movianto (ex-CSP), Phimeca, Cless, Périscope et GL Events. Ces structures ont engagé un travail concret visant à favoriser le report modal des autosolistes vers des solutions alternatives.

À ces nouveaux venus s'ajoutent les ACCM, BabyMoov et le SDIS que le SMTC accompagne dans une première démarche de Plan de Mobilité Employeur (PdME).

Enfin, afin d'évaluer la pertinence du dispositif SMTC'Pro et d'identifier les besoins complémentaires des employeurs, un projet tutoré a été lancé à la rentrée 2025-2026 en partenariat avec le département de sociologie de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Cette collaboration permettra d'apporter un éclairage qualitatif sur les attentes des employeurs et d'orienter la stratégie à venir.



**Plan de Mobilité  
Employeur : 4 niveaux  
d'accompagnement pour  
une implication progressive  
vers des mobilités plus  
durables.**

## C.l'infobus

Stand d'information itinérant du SMTC, C.l'infobus sillonne régulièrement les communes de la métropole et du département pour répondre aux questions des habitants sur la mobilité et présenter les solutions actuelles ou projets futurs.

En 2025, C.l'infobus est intervenu dans 26 communes, situées à l'intérieur comme à l'extérieur du ressort territorial du SMTC, à travers 39 animations, et permis de sensibiliser environ 2 000 personnes.

En complément de ses supports habituels (documents de communication, tablette tactile, roue des cadeaux), C.l'infobus a évolué vers un format « InspiRe » à l'occasion de sa troisième tournée. Cette nouvelle configuration a intégré une grande carte du réseau ainsi que l'ensemble des supports de communication relatifs au projet.

Par ailleurs, C.l'infobus s'est déplacé conjointement avec C.vélo, T2C et la SNCF lorsque la commune disposait d'une gare, afin de proposer une information globale et coordonnée sur l'ensemble des offres de mobilité.

Dans ce cadre, des villages des mobilités ont été organisés, notamment à Beaumont à l'occasion du marché de Noël et du salon Origine Auvergne, intégrant également des animations dédiées au covoiturage et à l'autopartage.



## Partenariats sportifs et culturels

### PARTENARIATS SPORTIFS

Quatre partenariats ont été signés avec des organisations sportives locales afin d'offrir des services de transport adaptés et des avantages aux sportifs, tout en augmentant la présence visuelle du SMTC.

> ASM, HB Cam, Ligue AURA de judo, Trophée des Muletiers

### PARTENARIATS CULTURELS

Neuf partenariats ont été développés avec des événements culturels, dont certains sont des collaborations historiques (Festival du Court métrage, Europavox). Ces partenariats incluent généralement des renforts de service de transport lors des événements et des campagnes de communication dédiées.

> 25 ans de la Coopé, Clermont Auvergne Volcans, Clermont fête ses étudiants, Festival du court métrage, Europavox, Five o'Kloek, Orbimob, Nuées ardentes, 40 ans de VIDEOFORMES

Ces différentes collaborations offrent au SMTC l'opportunité de contribuer à l'animation du territoire tout en faisant connaître ses services de mobilité à une large diversité de publics.



## Sensibiliser les jeunes à la mobilité

### Dispositif « Tous mobiles, et vous ? »

Engagé auprès des plus jeunes, le SMTC propose aux classes de CE2, CM1 et CM2 un dispositif intitulé « Tous mobiles, et vous ? ».

Depuis 2017, le programme fait découvrir aux élèves les différentes manières de se déplacer, leurs avantages et inconvénients. Ce dispositif entre dans la démarche « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » portée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

En 2025, 15 classes soit 342 élèves du CE2 au CM2 ont participé au dispositif :

- > 7 classes de 4 établissements clermontois,
- > 3 classes de Pont-du-Château,
- > 2 classes de Ceyrat,
- > 1 classe de Blanzat,
- > 1 classe de Gerzat,
- > 1 classe de St-Genès-Champanelle.

Les productions des élèves ont été exposées du 4 au 18 juin 2025 dans le patio de l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand. Les élèves ont ainsi pu découvrir les travaux des autres classes.

## Mission mobilité

### Un programme de sensibilisation des collégiens expérimenté au collège Marc Bloch

Issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt remporté par le SMTC, l'expérimentation avec le collège Marc Bloch devait se terminer en juin 2025 selon la convention avec l'ANCT. Elle a été prolongée jusqu'au 31 janvier 2026.

Aussi, en 2025, ont eu lieu au sein du collège les actions suivantes :

- sensibilisation aux comportements à risque (dangers aux abords et agissements dans les bus et cars scolaires...), avec T2C,
- présentation des offres en matière de mobilité aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, notamment pour la recherche de stages et l'orientation post-3<sup>ème</sup>,
- réalisation d'un diagnostic sur l'accessibilité du collège à pied par les professeurs d'EPS et leurs élèves, lors d'un temps de classe sous forme de course d'orientation,
- installation de casiers adaptés aux cyclistes, à proximité des abris vélos, pour accueillir les effets personnels des élèves (gilets, casques...),
- organisation d'un challenge mobilité inter-classes pour favoriser l'émulation et l'esprit de compétition des élèves, autour de la thématique de la mobilité,
- accompagnement des élèves de la classe ULIS dans leur apprentissage de la mobilité et réalisation d'un projet tout au long de l'année scolaire, en lien avec la mobilité et les transports.

Cette expérimentation a permis de tirer des enseignements des actions du SMTC et de façonner un nouveau programme pour la rentrée 2026-2027 qui doit être présenté aux interlocuteurs ad hoc début 2026 et déployé dans 3 collèges à la rentrée.



## Accompagner des personnes en insertion pour faciliter leur accès aux services de mobilité

Parce que la mobilité est l'un des premiers facteurs favorisant l'insertion, le SMTC propose des ateliers aux associations qui oeuvrent dans ce champ :

- FIT mobilité : 5 sessions d'ateliers alliant théorie et pratique répartis dans l'année
- Plateforme Mobilité 63 : présentation du nouveau réseau le 2 décembre 2025
- Unis-cités 63 : 2 sessions d'ateliers théorie/pratique sur le nouveau réseau auprès de jeunes en service civique, amenés à accompagner des seniors dans la vie quotidienne en décembre 2025.

### Des clauses sociales dans les marchés publics du projet InspiRe

Des clauses d'insertion, en partenariat avec le service du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi de Clermont Auvergne Métropole), ont été intégrées autant que possible dans les marchés du projet InspiRe, imposant notamment aux entreprises de travaux de consacrer 103 000 heures au total à un public en réinsertion.

Les fédérations professionnelles (FRTP et FFB 63) et organismes spécialistes de l'insertion (GEIQ 63) ont aussi été mobilisés pour s'assurer que les filières et entreprises s'organisent pour recruter, former et qu'elles soient prêtes au moment de la publication des offres.

Fin mars 2026, 176 500 heures ont été réalisées et 39 CDI signés, au-delà de l'objectif initial.

# Organisation

Piloter et mettre en œuvre les politiques de mobilité grâce à une organisation structurée et des équipes engagées.

Composition des effectifs en 2025 :

**61 agents**

du SMTC au 31 décembre 2025



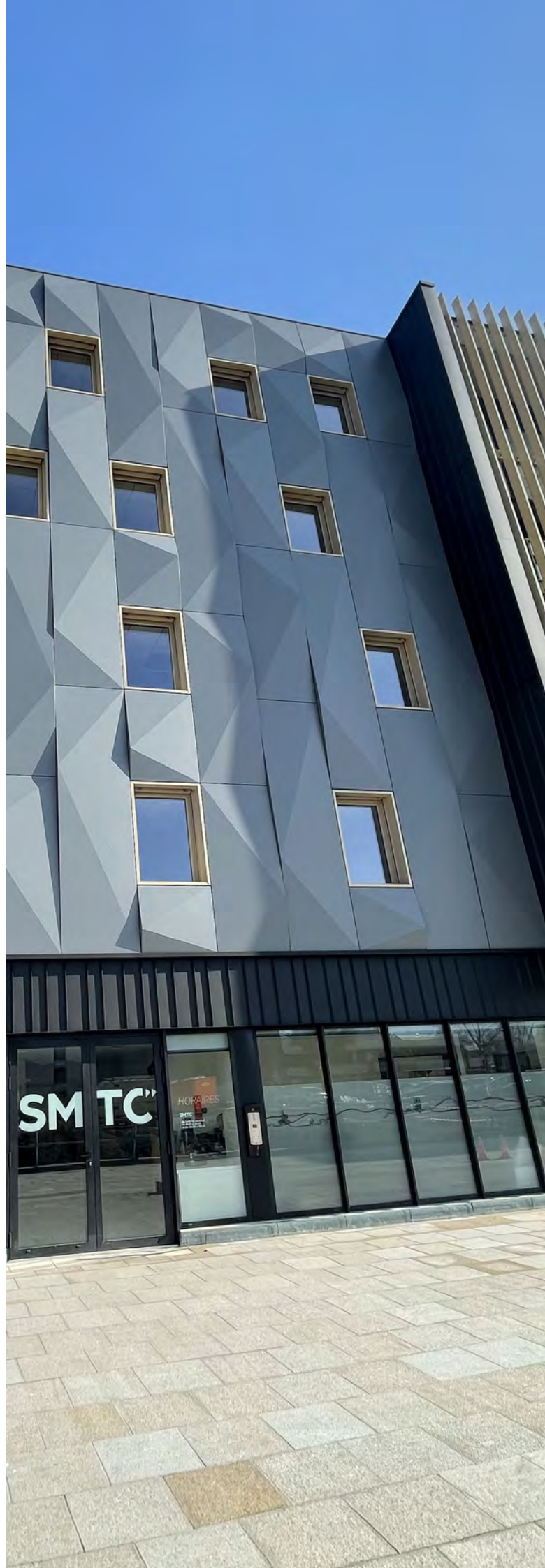
La fin de la première phase du projet InspiRe a amorcé une baisse des effectifs.



Les effectifs au SMTC sont majoritairement féminins : **40 femmes et 21 hommes**. Le comité de direction est composé de manière paritaire.

**74% de fonctionnaires**

Le SMTC est composé **majoritairement d'agents de catégorie A (56%)**



## Portraits d'agents

### DELPHINE MONIER

**chefe de projet « grands projets de mobilité »**

En poste depuis 6 ans, Delphine Monier assure la gestion et le pilotage de plusieurs grands projets de mobilité comme par exemple la rénovation de la plateforme tramway et de la ligne aérienne de contact du tramway en 2023 ou le déploiement depuis 2022 d'une solution de billettique nouvelle génération. Dans le cadre du projet InspiRe, elle intervient comme cheffe de projet du réseau restructuré mis en service le 20 décembre 2025.

*« En parallèle de la mise en service du nouveau réseau de transports, des aménagements structurants ont été réalisés afin d'améliorer la performance et la fiabilité des temps de parcours, sur l'ensemble du réseau.*

*Plusieurs opérations majeures ont permis de renforcer la priorité donnée aux transports collectifs, par exemple la création d'un contre-sens bus rue Anatole France et l'aménagement de couloirs bus sur l'avenue de Cournon à Aubière, contribuant à une meilleure régularité et à des temps de trajet plus compétitifs. Ces actions ont été complétées par un programme de création de 180 nouveaux quais bus, favorisant l'accessibilité, la sécurité et le confort des usagers ».*



### ALEXIA PELISSIER

**chargée d'études « connaissance du territoire »**

Arrivée au SMTc en 2016, Alexia Pelissier a d'abord travaillé sur la mise en place du schéma directeur d'accessibilité (SDA Ad'AP), avant d'intervenir principalement sur la dimension de valorisation des études et analyses des données en lien avec les politiques de mobilité. Depuis 2020, elle a participé activement à la construction du futur réseau, à la définition des tracés, en étroite collaboration avec les communes du ressort territorial et à la partie plus opérationnelle de construction et mise en accessibilité des nouveaux quais bus, hors lignes B et C.

*« L'année 2025 a été marquée par de nouveaux défis. Au-delà du travail d'études et de définition des tracés du nouveau réseau, en co-construction avec l'ensemble des maires du ressort territorial (environ 110 rencontres de 2021 à 2025), de nouvelles missions se sont présentées à moi : définir la nouvelle desserte à travers le travail de terrain, plus opérationnel. En lien avec le maître d'œuvre, les communes et les entreprises, j'ai participé à la définition de l'implantation des nouveaux quais, jusqu'au suivi des chantiers pour assurer la bonne mise en service du nouveau réseau au 20 décembre 2025. De nouveaux défis qui m'ont permis d'élargir mon champ de compétences, en lien avec mes missions de connaissance du territoire ».*

**GABRIELLE HEIM**

**responsable de la commande publique, des affaires juridiques et des ressources administratives du SMTC**

Depuis 2018, Gabrielle Heim définit la stratégie d'achat, sécurise les procédures et accompagne les services pour la définition de leurs besoins.

Garante de la conformité juridique des procédures de passation des contrats, elle accompagne le suivi de l'exécution des obligations contractuelles et assure une veille réglementaire.

Référente sur les risques juridiques, elle gère également les précontentieux et contentieux, construit les stratégies de défense et représente la collectivité lorsque nécessaire en lien avec les cabinets conseil. Elle supervise enfin le portefeuille d'assurances et les actes fonciers, contribuant à sécuriser les projets et les opérations du SMTC.

*« L'année 2025 a été particulièrement dense et structurante avec la mise en service du nouveau réseau et plus spécifiquement sur les enjeux liés à l'exécution des différents contrats du projet InspiRe.*

*Les aléas de livraison du matériel roulant et d'exécution du marché SAE, conjugués aux nombreuses opérations de réception des travaux d'infrastructures, ont fortement mobilisé les agents du pôle et ont conduit à acquérir de manière accélérée de nouvelles compétences d'accompagnement à la manière du contract manager.*

*En 2025, notre priorité a été claire : garantir la tenue des engagements contractuels de nos titulaires et la performance publique du projet InspiRe tout en protégeant les intérêts de la collectivité.*



*Cette exigence nous a conduits à développer une approche plus transversale, en lien avec la direction de projet, les chargés d'opération mais aussi les services ressources (finances, communication, etc).*

*Ces mutations organisationnelles et les nouvelles compétences acquises serviront sans nul doute les futurs projets d'aménagement et d'infrastructures du SMTC grâce à la capitalisation collective des acquis de l'expérience. »*

**ANTOINE MOLLE**

**chargé du pilotage du contrat et stratégie vélo**

Antoine Molle est en charge des services C.vélo : suivi du contrat, gestion quotidienne des services en lien avec l'exploitant, mise en place des nouvelles offres de service, évolutions de la gamme tarifaire des services, suivi des données d'exploitation.

*« Mon rôle consiste à mettre en place les choix du SMTC en matière de stratégie vélo, en s'appuyant sur l'expertise technique de notre exploitant City bike France, en charge de la gestion quotidienne des services C.vélo. Cette stratégie s'est traduite dernièrement par l'extension du réseau de vélos en libre-service, l'adaptation du fonctionnement du service de location longue durée en raison de son succès, et le lancement du service C.BOXvélo. Mes missions consistent également à piloter le contrat d'exploitation qui lie le SMTC et City bike France jusqu'à la fin de l'année 2030 afin qu'il soit en adéquation avec la stratégie mise en œuvre. »*



## Gestion financière 2025 :

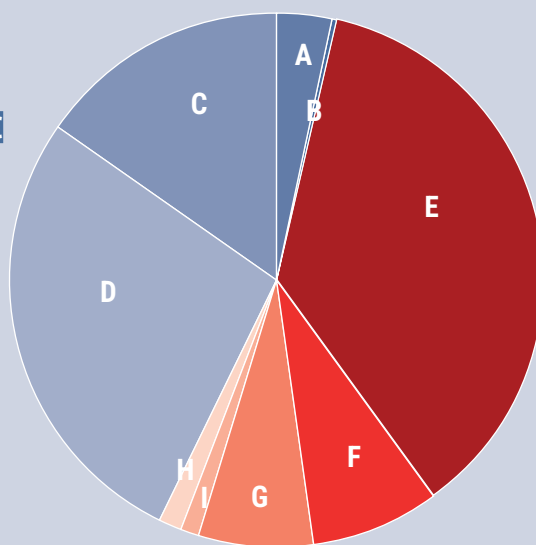
La gestion 2025 conforte à nouveau la capacité du SMTC à financer durablement l'investissement tout en assurant le fonctionnement courant de l'exercice.

La maîtrise des dépenses comme la dynamique de recettes (versement mobilité et recettes commerciales notamment) garantissant le fonctionnement courant du SMTC tout en maintenant une bonne faculté de mobilisation comme de remboursement des emprunts (épargne de gestion au niveau).

### Comment est financé le SMTC-AC ?

**L'investissement : 232,33 M€**

- A. Subvention d'investissement : 7,62 M€
- B. Autres recettes : 0,75 M€
- C. Opération pour le compte de tiers : 69,46 M€
- D. Emprunt contracté : 128 M€



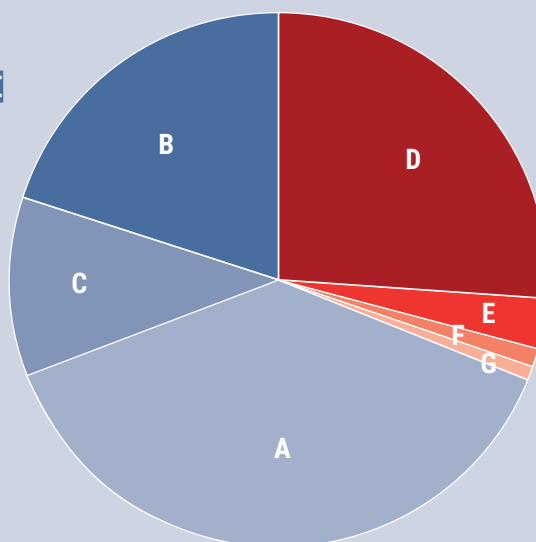
**Le fonctionnement : 131,95 M€**

- E. Versement mobilité : 89,79 M€
- F. Contributions collectivités membres : 20,25 M€
- G. Recettes d'exploitation : 17,79 M€
- H. Subventions : 2,77 M€
- I. Autres recettes : 1,35 M€

### Pour quelles dépenses ?

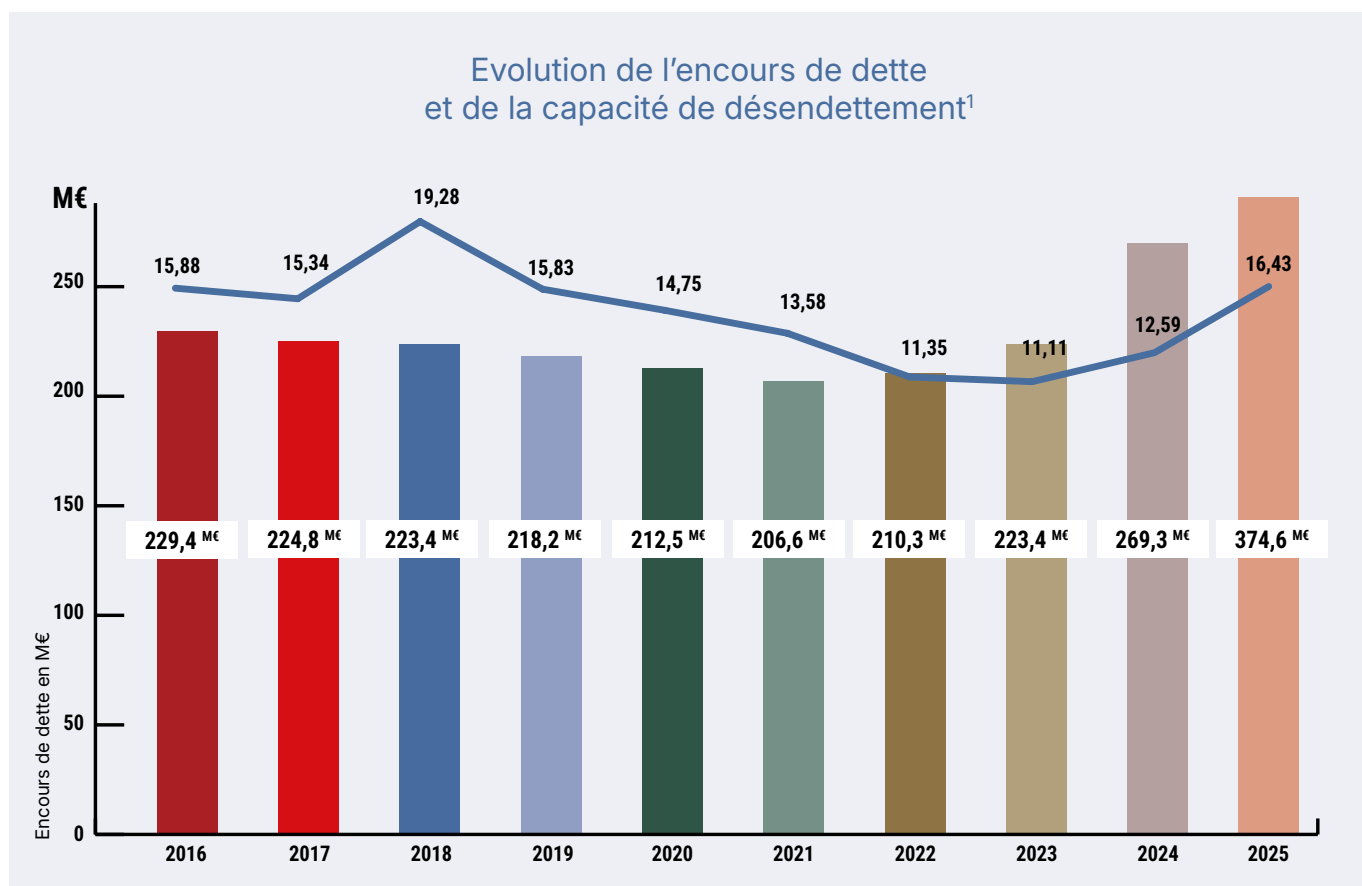
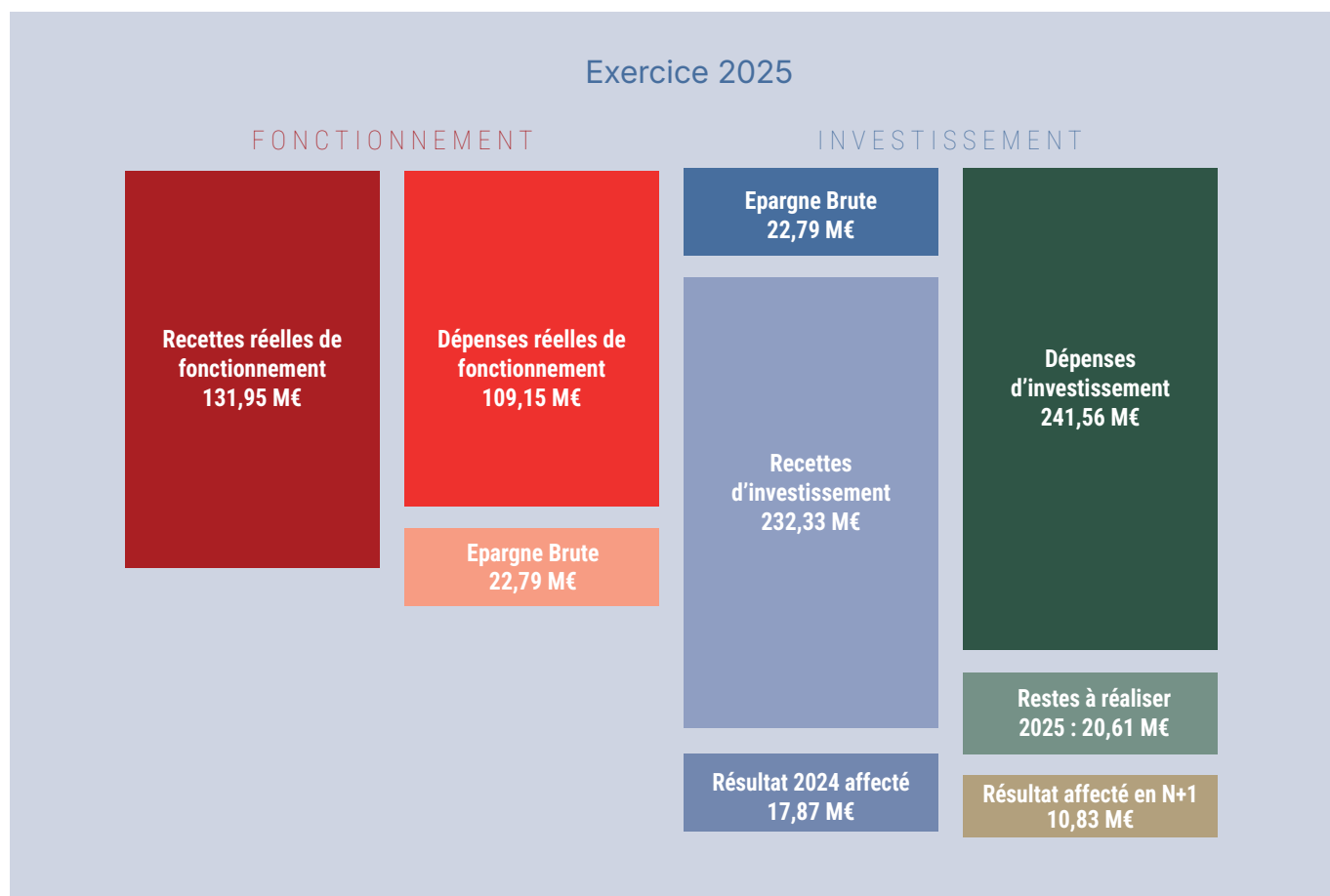
**L'investissement : 241,56 M€**

- A. Dépenses d'investissement (étude, acquisition de matériel, travaux en cours) : 122,54 M€
- B. Opération pour le compte de tiers : 69,82 M€
- C. Remboursement du capital de la dette : 22,70 M€



**Le fonctionnement : 109,15 M€**

- D. Charges d'exploitation : 92,6 M€
- E. Charges d'intérêts : 10,29 M€
- F. Masse salariale : 4,38 M€
- G. Autres charges : 2,32 M€





# SMTC

Engagé pour vos mobilités

